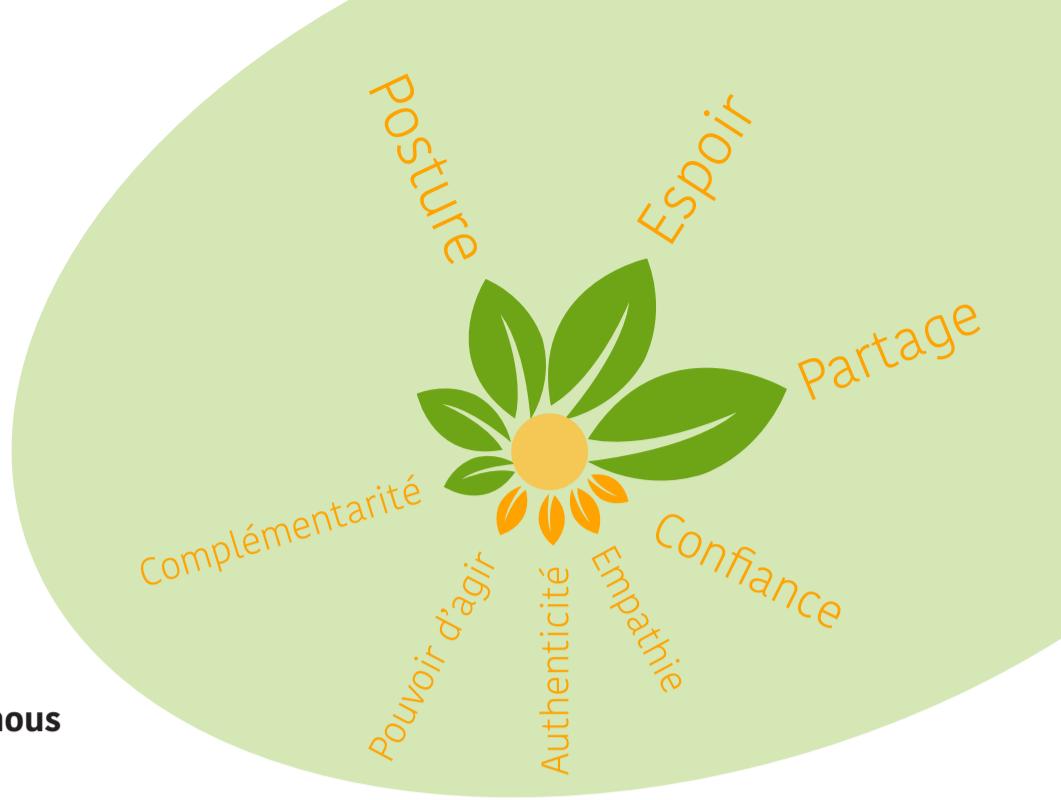


Charte re-pairs

L'association re-pairs œuvre pour la promotion, la diffusion, l'implantation et la reconnaissance de la profession de pair.e praticien.ne en santé mentale.

La charte de re-pairs a pour objectif de souligner quelques principes déontologiques auxquels nous nous engageons dans notre pratique.

Nous avons choisi l'image de la fleur, entre autres parce qu'elle nous rappelle celle de Patricia Deegan. Nous avons fait le choix de laisser un pétales vide, afin que chacun puisse y ajouter une ou des valeurs importantes pour lui. Ce document se veut vivant et pourra évoluer au fil du temps.



Confiance



Partage



Espoir



Page 10



Authenticité



Pouvoir d'agir



Pouvoir d'agir: Notre soutien favorise l'empowerment. Il s'agit de permettre aux personnes de pouvoir prendre leurs propres décisions et faire leurs propres choix pour arriver à vivre la vie qu'ils ont envie de vivre.

Complémentarité: Nous croyons en la complémentarité des expertises et nous efforçons d'intégrer les savoirs et pratiques différents.

Posture: Nous nous efforçons de véhiculer une image positive du rétablissement et nous nous engageons à avoir une posture respectueuse et responsable, à hauteur des valeurs énumérées dans la présente charte, en valorisant ainsi la pair aidance.

La charte doit d'être acceptée par chaque membre ordinaire pair praticien en santé mentale, souhaitant rejoindre l'association.



re-pairs

www.re-pairs.ch